

Compagnon de vie de ses adhérents

En juillet prochain, la **Mutuelle Mare Gaillard** (MMG) aura 90 ans. Sa capacité de résilience, lui a permis, au fil des ans, de s'adapter aux différentes évolutions technologiques, économiques, sociales, réglementaires et environnementales. Un point avec Julienne Gane, directrice générale.

Texte Sandrine Chopot - Photo Lou Denim



Julienne Gane, directrice générale



les nouveaux locaux reflètent notre ambition de modernité, de fraîcheur, de fluidité...”

MMG est la référence santé aux Antilles. Comment expliquez-vous un tel succès ?

Tout au long de ces années, la MMG a dû s'adapter et faire preuve d'agilité. Cela a été possible grâce aux fonds propres constitués des investissements réalisés depuis la fondation et la confiance indéfectible de ses adhérents. Le principe de la mutualisation (les cotisations des adhérents vivants et en bonne santé servent à payer les prestations de ceux qui sont malades ou décédés), permet d'avoir la capacité de liquider les prestations. Les cotisations demeurent le principal revenu des mutuelles. En effet, ce sont des organismes de droit privé à but non lucratif du secteur social et solidaire, soumis au code de la mutualité, surveillés et contrôlés par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), au même titre que les assurances.

Une mutuelle qui a su prendre le virage du digital ?

Pour suivre ce marché hautement concurrentiel, tout en continuant à apporter un service de qualité aux adhérents, nous avons réinvesti dans un nouveau système de gestion qui permet de dématérialiser les tâches et les services offrant une plus grande autonomie à nos adhérents : téléconsultations (application MesDocteurs), paiement des cotisations, obtention des cartes de droits, suivi des prestations, réclamations.... La téléconsultation doit être démocratisée sur nos territoires pour lutter contre les déserts médicaux et assurer une continuité des soins. Aujourd'hui, nos adhérents disposent d'un site internet avec un espace spécifique adhérents/entreprises, une application téléchargeable sur leur téléphone mobile, des moyens de paiement digitalisés. Des espaces numériques sont également intégrés dans nos agences.

Des projets ?

Pour améliorer l'accueil et la prise en charge des adhérents, nous avons choisi de regrouper certaines agences. Les agences de Jarry et de Boisripeaux se sont regroupées sur un même site à Dothémare, inauguré prochainement. En Martinique, nous avons réalisé cette opération en regroupant les deux agences de Fort-de-France à Dillon. Les nouveaux locaux reflètent notre ambition de modernité, de fraîcheur, de fluidité, une mutuelle jeune, dynamique, technologique et humaine. Cette ambition se traduit par une nouvelle identité visuelle positive affirmée et ancrée dans son temps.

Quel message souhaitez-vous adresser à vos adhérents et collaborateurs ?

Nous remercions nos adhérents pour leur fidélité. Grâce à eux, et ceux qui ne manqueront pas de nous rejoindre (sourire), la MMG restera une structure antillo-guyanaise 100 % locale et continuera sa mission auprès des générations futures. Notre métier évolue et nos collaborateurs sont au cœur de ce défi, ils sont et resteront l'âme de la MMG. C'est une fierté pour le conseil d'administration, la direction générale et moi-même de contribuer aux succès de nos projets avec eux.

UNE HISTOIRE DE CŒUR

Créée en 1933, la MMG doit son nom aux habitants du quartier Mare-Gaillard du Gosier, qui ont décidé d'indemniser les familles des victimes du cyclone dévastateur de 1928. La législation aidant, la mutuelle se structure, diversifie ses produits (complémentaire santé, prévoyance) et services (aide à domicile, garde d'enfants, animaux domestiques, rapatriement, télémedecine, etc.) ainsi que ses cibles (particuliers, entreprises). Mutuelle de tous les Antillais, elle signe son ancrage patrimonial et son attachement dans le cœur de la population. Elle absorbe deux mutuelles, Ducos en Martinique et Humanité solidaire, Mutuelle de Saint-François, en Guadeloupe. En 2017, elle développe des partenariats qui l'ont conduit à participer à la création du groupe prudentiel VYV avec d'autres grandes mutuelles de l'Hexagone, comme Harmonie Mutuelle et MGEN. Elle devient l'une des premières mutuelles des Antilles Guyane et compte à ce jour neuf agences réparties aux Antilles.